

L'INDUSTRIE DANS LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALGÉRIE

BILAN DE LA PÉRIODE 1967-1979
ET PERSPECTIVES DU PLAN 1980-1984

PLAN

INTRODUCTION	460
I. - LA PÉRIODE 1967-1979 : PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS.....	462
1. LES INVESTISSEMENTS	462
2. L'INDUSTRIE ET LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS.....	463
3. LA PRODUCTION	465
4. L'UTILISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL	467
5. CONCLUSION SUR LE PASSÉ	469
II. - LE PLAN QUINQUENNAL 1980-1984 : PRIORITÉ A LA SATISFACTION DES BESOINS SOCIAUX ET A L'EFFICIENCE DE L'INDUSTRIE.....	471
1. PLACE DE L'INDUSTRIE	471
2. PRIORITÉ À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX EN COURS	472
3. LA RECHERCHE DE L'EFFICIENCE	473
a) <i>Les IVPE</i>	473
b) <i>Les restructurations</i>	474
c) <i>L'amélioration de la productivité du travail</i>	475
4. LES NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS	476
III. - ÉVALUATION DES PERSPECTIVES DE RÉALISATION DU PLAN 1980-1984 DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL	478
1. LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT.....	478
2. LES OBJECTIFS DE PRODUCTION ET D'EMPLOI	478
3. LES DIFFICULTÉS PRINCIPALES	480

CONCLUSION : L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE.....	481
ANNEXES.....	483
TABLEAU 1 : <i>Produit Intérieur Brut par secteurs de 1969 à 1980</i> (dinars constants 1974).....	483
TABLEAU 2 : <i>Évolution de la structure des comptes nationaux de</i> 1969 à 1980.....	483
TABLEAU 3 : <i>Évolution de la valeur ajoutée industrielle par</i> branche 1969 à 1980 (dinars constants).....	484
TABLEAU 4 : <i>Évolution de l'emploi salarié dans l'industrie et le</i> BTP.....	485
TABLEAU 5 : <i>Production de quelques biens industriels des indus-</i> tries lourdes	486
TABLEAU 6 : <i>Production de quelques biens des industries légè-</i> res.....	487

∴

1980 est une étape particulièrement significative pour la stratégie algérienne de développement économique et social.

Cette stratégie, élaborée en 1966, avait en effet défini ses objectifs à long terme pour cet horizon de l'année 1980 : construire une économie nationale équilibrée et fortement intégrée, capable d'éliminer chômage et sous emploi, de répondre aux besoins d'une population de 18 millions d'habitants, notamment dans les zones dites déshéritées, et de garantir l'indépendance nationale.

La place de l'industrie, dans cette stratégie, était essentielle. Elle devait :

- mettre en valeur les ressources naturelles du pays - avant tout les hydrocarbures - et les exporter pour disposer des moyens d'échange extérieurs nécessaires à l'importation d'équipements;

- implanter une industrie lourde capable de transformer les ressources naturelles du pays : sidérurgie et pétrochimie, et de fournir des semi-produits aux secteurs d'activité principaux : BTP, industries mécaniques et électriques, agriculture;

- développer les industries métallurgiques, les constructions mécaniques et électriques, pour fournir des équipements courants à tous les secteurs d'activité et accroître le degré d'intégration intersectorielle de l'économie;

- développer les industries de biens de consommation nécessaires pour satisfaire les besoins d'une population très rapidement croissante en produits de première nécessité : biens alimentaires, habillement, équipements liés à l'habitat et aux activités domestiques, au développement des fonctions collectives, sociales et culturelles, etc.;

- enfin, par la réalisation de tous ces objectifs, l'industrie algérienne devait créer de très nombreux emplois et contribuer à réduire les distorsions

économiques et sociales considérables engendrées par la colonisation entre les diverses régions du pays.

Tels sont les objectifs initiaux par rapport auxquels il faut évaluer les résultats atteints par le secteur industriel au cours de la période 1967-1979.

On peut avancer que l'application concrète de cette stratégie a connu deux étapes : la première est caractérisée par les grandes réformes de structure - nationalisations, révolution agraire, gestion socialiste des entreprises -, la préparation et le lancement de grands projets industriels. Elle s'achève à la fin du premier plan quadriennal, avec le choc économique que constitue la revalorisation massive du prix des hydrocarbures en 1973. La deuxième période est caractérisée - après quelques hésitations initiales - par l'accroissement rapide de l'investissement industriel, en particulier dans le secteur des hydrocarbures, et l'apparition de distorsions intersectorielles et de vives tensions sociales dues au retard relatif pris par les secteurs sociaux : logement, santé, éducation-formation et transports urbains. L'écart se creuse entre l'industrie - notamment le secteur des hydrocarbures - et le reste de l'économie, au point que pendant les années 1978 et 1979, l'Algérie n'est plus en mesure de se donner un plan de développement, et que seul subsiste le plan VALHYD (1), destiné à accroître rapidement les exportations d'hydrocarbures, grâce à d'énormes investissements pour la production, le transport et la liquéfaction du GNL.

Parallèlement, au cours de cette période, un effort sérieux et approfondi d'évaluation des résultats atteints durant la décennie 1967-1977 est impulsé par les responsables algériens. Il aboutit à une mise en cause du plan VALHYD, auquel il est reproché de compromettre le succès de la stratégie de développement définie en 1966, à la fois en épuisant trop rapidement les ressources naturelles du pays sans contrepartie suffisante, et en créant des tensions sociales et économiques insupportables par un taux d'accumulation excessif, notamment dans l'industrie. Le plan VALHYD est abandonné en décembre 1979. Il est remplacé tout d'abord par une nouvelle politique en matière d'hydrocarbures, dite de conservation des ressources naturelles, qui vise à limiter les exportations et renonce à développer les investissements très onéreux de valorisation initiale (raffinage, liquéfaction). Ensuite, par une politique de correction des distorsions apparues principalement depuis 1974/1975 dans l'évolution économique du pays.

Les objectifs du nouveau plan 1980-1984 dans le secteur industriel correspondent à cette politique : après une période où la priorité avait été donnée aux objectifs d'investissement dans l'industrie, s'ouvre une nouvelle étape, où l'efficacité de l'appareil de production et la satisfaction des besoins fondamentaux de la population deviennent les principales priorités.

La question qui se pose désormais en Algérie est la suivante : le mouvement national, et l'ensemble des forces sociales souvent antagoniques

(1) Plan de valorisation des hydrocarbures élaboré par la société BECHTEL pour le Ministère de l'industrie, de l'Énergie et des Mines.

qu'il représente, réussira-t-il à réorienter la dynamique industrielle du pays vers ces objectifs, à combler les retards enregistrés dans l'agriculture, l'hydraulique, l'habitat, les infrastructures, la formation scientifique et technique, et à préparer des bases solides pour intégrer l'économie algérienne au sein d'une nouvelle division internationale du travail, qui respecte et même garantisse ses objectifs d'indépendance nationale et de progrès social ? (2).

I - LA PÉRIODE 1967-1979 : PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

1) LES INVESTISSEMENTS.

Le rôle essentiel dévolu à l'industrie par la stratégie algérienne de développement apparaît dans les objectifs d'investissement des différents plans : la part de l'industrie y atteint 48,7 % pour le plan triennal 1967-69, 44,7 % pour le premier plan quadriennal 1970-73 et 43,6 % pour le second plan quadriennal, par rapport aux investissements planifiés totaux.

Mais un dérapage de la politique économique effectivement appliquée se révèle dans la structure des investissements réellement effectués durant les mêmes périodes dans le secteur industriel : 53,6 % de 1967 à 1969, 57,4 % de 1970 à 1973, et 60,7 % de 1974 à 1977.

Parallèlement, les investissements réels dans l'agriculture et les secteurs sociaux - habitat, éducation-formation, santé, etc. - ont régulièrement diminué par rapport aux objectifs planifiés.

(2) Parmi les ouvrages consacrés à l'analyse de l'économie algérienne de la période 1967-1979, le plus important est sans conteste celui d'A. BENACHENOU : *Planification et Développement en Algérie 1962-1980*. Conçue comme une analyse critique constructive de la politique économique algérienne, cette étude a bénéficié des facilités d'accès de son auteur aux sources documentaires et des travaux des chercheurs du Centre de Recherche en Économie Appliquée d'Alger. Le professeur BENACHENOU est en effet Directeur du CREA et fut Président, en 1978 et 1979, de la Commission des Affaires Économiques et Sociales du parti FLN.

Sur la politique des hydrocarbures et notamment sur le plan VALHYD, l'ouvrage de référence est la thèse de M. MEKKIDËCHE *Le secteur des hydrocarbures 1967-1979, analyse de la contribution au projet d'accumulation autonome de l'Algérie*, Grenoble 1980, au cours de publication à Alger.

Structure des investissements planifiés et réalisés depuis 1967 ()*

Secteurs	Plan 1967-69	Plan 1970-73	Plan 1974-77	Interplan 1978-79 (**)
	%	%	%	%
Agriculture ..	16,9 (20,6)	14,9 (12,0)	13,2 (7,3)	- (7,9)
Industrie ...	48,7 (53,6)	44,7 (57,4)	43,6 (60,7)	- (61,7)
Social (***) ...	13,7 (18,8)	26,7 (18,5)	25,9 (17,4)	- (20,2)

Source : Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire ; statistiques 1967-78.

* Les chiffres entre parenthèses concernent les réalisations effectives.

** Pas d'investissements planifiés durant cette période. Les chiffres entre parenthèses concernent seulement l'année 1978.

*** Habitat, éducation, formation, santé, autres équipements collectifs.

Rappelons également que les investissements totaux de l'économie algérienne ont augmenté très rapidement pendant toute la période 1967-79.

Pour l'industrie, entre le plan triennal 1967-69 et la période 1978-79, l'investissement annuel moyen est ainsi passé de 0,84 à 16,1 milliards de DA pour les hydrocarbures, et de 0,8 à 17,8 milliards de DA pour les autres branches. En monnaie constante, on peut estimer que l'investissement industriel annuel a été multiplié par 8,3 pour les hydrocarbures et par 9,6 pour le reste de l'industrie entre ces deux périodes - c'est-à-dire au rythme moyen de 19 % et 21 % par an.

Dans l'ensemble des branches industrielles autres que celle des hydrocarbures, cet effort d'investissement a été inégalement réparti. Les enveloppes les plus importantes sont allées à la sidérurgie, aux constructions mécaniques et électriques, à l'énergie et aux matériaux de construction. Les taux de croissance de l'investissement les plus élevés ont été celui de la branche constructions mécaniques et électriques et celui de la branche des matériaux de construction.

Il faut ajouter que cet effort considérable d'investissement a produit en sus des nouvelles capacités de production des acquis de grande valeur pour le pays, mais difficiles à mesurer, et en particulier des capacités nationales d'engineering et de réalisation. Bien qu'insuffisantes par rapport aux besoins du développement, celles-ci constituent cependant l'embryon d'une certaine autonomie de la fonction d'investissement de l'économie algérienne.

2) L'INDUSTRIE ET LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS.

Le développement très rapide des investissements industriels se reflète dans l'évolution des importations. Alors que les importations totales s'accroissent en termes réels au taux annuel moyen de 13,6 % entre 1967 et 1978, la part destinée à l'industrie croît plus vite, à un taux moyen de 15,1 % ce qui la fait passer de 77 % à 89 % du total entre ces deux dates.

Encore faut-il souligner les différences qui apparaissent au sein de ces importations industrielles selon la nature des biens importés. On relève d'abord les biens alimentaires destinés aux IAA, qui croissent à un taux beaucoup plus faible que l'ensemble : 7,7 % par an en moyenne et le reste des importations industrielles, qui se développent au contraire plus vite : 16,8 %. Mais il faut surtout remarquer la progression extraordinaire des importations d'équipements industriels, qu'il s'agisse de machines - 20 % par an en moyenne - ou de matériel de transport - 32 % par an en moyenne entre 1967 et 1978 ! - Ces équipements se situaient à 24,1 % du total en 1967 et atteignent 47 % en 1978, ce qui signifie que les importations de ce type ont été multipliées par huit en onze ans (en termes réels). Par contraste, on observe que les importations de biens intermédiaires semi-ouvrés autres que les produits alimentaires croissent de façon moins spectaculaire, bien que cependant assez soutenue : 13 % par an en moyenne. Les matières premières et produits de base ont le taux de croissance moyen le moins élevé : 5,5 % par an pour les produits alimentaires, 11,6 % par an pour les autres. Enfin il est intéressant de constater que les taux de croissance annuels moyens des importations industrielles ont été beaucoup plus forts entre 1967 et 1974 que pendant la période 1974-1978. Il semble que ce résultat soit dû à la régression des produits intermédiaires et des matières premières.

De leur côté les exportations algériennes ne comportent presque plus d'autres produits que ceux du secteur des hydrocarbures : pétrole brut, GNL, et quelques produits raffinés. On peut donc dire, à la fin de la période 1967-1978, que le commerce extérieur a bien joué le rôle qui lui était assigné par la stratégie de développement du pays : exporter des hydrocarbures pour importer des équipements industriels.

Deux difficultés sont mises en lumière par l'analyse de la structure des importations :

- D'une part la charge persistante et croissante des importations alimentaires, qui reflète à la fois l'augmentation des besoins d'une population croissante, en voie d'urbanisation rapide et les difficultés de l'agriculture à satisfaire ces besoins. Il se crée ainsi une contrainte préoccupante qui limite le volume des surplus disponibles pour des importations productives.

- D'autre part, les nouveaux liens de dépendance créés par l'industrialisation très rapide du pays. On observe bien entre 1974 et 1978 un ralentissement très net des importations de produits intermédiaires, qui semble indiquer que des capacités de production nationales ont pu prendre le relai du commerce extérieur dans ce domaine - il s'agit de matériaux de constructions, d'acier semi-ouvré, de produits pétrochimiques - mais cette indication doit être confirmée, car la période en cause a également enregistré un ralentissement de la croissance de la valeur ajoutée. En revanche, les importations d'équipements continuent à se développer à un taux accéléré. Depuis 1974, on constate que cette croissance s'accélère particulièrement pour les pièces détachées de machines industrielles.

*Evolution des taux de croissance annuels
moyens des importations d'équipements (%)*

	1967-1974	1974-1978	1967-1978
machines	22,0	15,9	19,8
pièces machines.	22,0	25,0	24,0
mat. de transport industriel	43,0	16,3	32,0
pièces matériel de transport	7,7	26,0	13,9

Source : MPAT

On peut conclure de ces observations que l'industrie algérienne n'est pas encore parvenue, dans le secteur de production des équipements, à participer de façon significative au développement de ses capacités de production. Il s'avère même que la maintenance et l'entretien des capacités existantes repose toujours – et de façon très rapidement croissante avec le développement industriel – sur la fourniture de pièces détachées et l'assistance technique extérieures. Dans ce domaine, l'objectif d'intégration de l'économie est encore loin d'être atteint.

3) LA PRODUCTION.

Parallèlement à cet effort d'investissement considérable, l'évolution de la valeur ajoutée industrielle paraît moins rapide. Entre 1967 et 1979, elle passe de 2,58 à 33,7 milliards de DA pour le secteur des hydrocarbures, et de 2,36 à 16,23 milliards de DA pour les autres branches industrielles. En éliminant les variations des prix (3), on peut constater que – mis à part le secteur des hydrocarbures – la valeur ajoutée de l'industrie a été multipliée par 3,6 en douze ans, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 11,2%. On observera que ce taux a baissé en moyenne, au cours de la période 1974-77, mais qu'il progresse très nettement depuis 1978. On remarquera également que les industries manufacturières, dont le taux de croissance était presque toujours inférieur à celui de l'industrie dans son ensemble jusqu'en 1977, progresse plus rapidement au contraire depuis 1978.

(3) La correction des variations de prix n'a pas la même signification dans les deux cas, car la hausse des prix des hydrocarbures représente en partie une modification des termes de l'échange favorable à l'économie algérienne, tandis que dans les autres branches, elle représente surtout l'effet de la dépréciation monétaire interne.

*Taux de croissance annuel moyen
de la valeur ajoutée industrielle
par période de planification
(Prix constants)*

	Plan 1967-69	Plan 1970-73	Plan 1974-77	Interplan 1978-79	Période 1967-79
Hydrocarbures	8,9	6,0	1,6	5,4	4,8
Eau, énergie	12,6	17,0	22,0	15,4	17,7
Mines	26,0	7,4	2,6	12,0	9,4
ISMME	23,0	11,9	7,1	40,0	16,3
Maté. de constr.	21,0	3,2	23,0	32,0	17,2
IAA	10,6	11,9	3,5	6,9	8,0
Textiles, cuirs	6,1	10,8	0,5	24,0	8,4
Chimie, bois, divers	13,4	10,4	9,7	- 1,2	8,6
Sous total ind. manufacturières	12,8	10,9	6,0	18,7	10,8
Total indust. hors hydrocarbures	13,2	11,1	7,1	18,1	11,2
BTP	-	-	13,0	15,2	-

Source : Tableau 3.

Dans cet ensemble industriel, la valeur ajoutée de certaines branches a progressé plus rapidement : celle de la branche énergie, qui atteint un taux de croissance moyen sur la période de 18% par an; celle des matériaux de construction, 15% par an et celle des industries du métal (ISMME), 13,5% par an. Il faut aussi noter que ces taux de croissance augmentent plus rapidement au cours des trois dernières années de la période, notamment dans la branche clé de la sidérurgie et des constructions mécaniques et électriques.

*Part relative de chaque branche industrielle
dans la valeur ajoutée
du secteur en 1967 et en 1979*

	1967 %	1979 %	Ratio V.A.79/V.A.67
Hydrocarbures	76,8	61,9	1,8
Eau, énergie	1,2	3,8	7,1
Mines	0,7	1,0	2,9
ISMME	3,6	10,1	6,1
Matériel de construction	1,1	3,5	6,7
IAA	7,3	8,4	2,5
Textiles, cuirs	5,4	6,6	2,6
Chimie, bois, divers	3,8	4,7	4,7
Sous total ind. manufacturières	21,2	33,3	3,4
Total industrie	100,0	100,0	2,2

Source : Tableau 3.

L'évolution relativement moins rapide de la valeur ajoutée industrielle par rapport au rythme de croissance des investissements traduit évidemment la priorité donnée par la stratégie algérienne de développement aux industries de base, dont le coefficient de capital est élevé.

Mais cette évolution traduit aussi les difficultés et les retards de réalisation des investissements, illustrés par l'importance des travaux en cours pris en charge par le nouveau plan quinquennal 1980-84, évalués pour l'industrie à 80 milliards de DA, c'est-à-dire plus du double de l'investissement industriel réalisé en 1979, qui a atteint 35,3 milliards de DA, y compris les hydrocarbures. Ces travaux en cours concernaient 248 projets grands et moyens et 28 extensions, sur un total de 490 projets et 93 extensions lancées depuis 1967, compte non tenu des 587 petits projets individualisés et non réalisés.

Les raisons de ces difficultés de réalisation des investissements sont multiples, et ont fait l'objet d'analyses approfondies. Les principales sont l'insuffisance des infrastructures et des capacités de réalisation nationales; la complexité des projets, généralement caractérisés par leur grande taille, le niveau élevé des technologies utilisées, et le fort taux d'intégration des filières de production; la nécessité de former les cadres et la main-d'œuvre parallèlement à la construction du projet; enfin la lourdeur des procédures imposées aux opérateurs, tant pour obtenir le financement que pour importer les équipements et les produits nécessaires aux projets. Toutes ces difficultés ont entraîné d'importants retards, eux-mêmes générateurs de surcoûts considérables. De telle sorte qu'en 1979, les objectifs d'investissement étaient largement dépassés en termes financiers - surtout pour l'industrie - mais enregistraient plus de deux ans de retard en moyenne en termes physiques.

4) L'UTILISATION DE LA FORCE DE TRAVAIL.

En ce qui concerne l'emploi, la période 1967-1979 s'est traduite dans l'industrie par la création de 320 000 postes de travail - y compris ceux du secteur des hydrocarbures, mais non compris ceux des BTP - c'est-à-dire par un quadruplement du nombre de travailleurs de l'industrie. C'est un résultat très satisfaisant dans l'ensemble, mais la contribution des diverses branches du secteur a été très variable. Si l'on attribue l'indice 100 au nombre d'emplois de l'année 1967, on relève en 1979 l'indice 1175 pour le secteur des hydrocarbures, 649 pour les textiles, 479 pour les industries du métal, 398 pour la chimie, 373 pour les matériaux de construction, 371 pour l'énergie. Les autres branches sont nettement en dessous de la croissance moyenne : 280 pour les industries agricoles et alimentaires, 229 pour le bois, papier et divers, 187 pour les mines, et 13 pour le cuir.

Comme on le prévoyait dès 1966, cet accroissement massif de l'emploi industriel n'a pas suffi à mobiliser toutes les forces de travail disponibles. Et les retards enregistrés dans le développement des activités rurales - agriculture,

petites industries -, des infrastructures et des équipements collectifs - hydraulique, habitat, etc. -, n'ont pas permis de résorber totalement chômage et sous emploi.

Au-delà de la création d'emplois, des résultats très importants obtenus au cours de la période 1969-79 est l'émergence de collectifs de travail dans les grandes unités de production qui commencent à accumuler une expérience industrielle. Un bon exemple de ce processus est celui de la cimenterie d'El Asnam : celle-ci comporte deux lignes de production construites à deux années d'intervalle par la firme japonaise Kawasaki. La construction de la première ligne a rencontré de nombreux problèmes : retards du génie civil, erreurs de montage, mise en production difficile. Elle a nécessité une forte assistance technique : 2 ingénieurs, 4 opérateurs, 5 mécaniciens pendant un an. En revanche, la construction et la mise en production de la seconde ligne se sont effectuées de façon satisfaisante, avec une assistance technique de 5 mécaniciens seulement.

Des observations identiques ont pu être faites à la SN.SEMPAC et à la SONIPEC, qui utilisent les cadres formés dans leurs premières usines pour lancer les nouveaux projets ou font doubler les agents expérimentés par ceux en cours de formation pour faciliter la transmission et la diffusion de leur expérience industrielle.

D'une façon générale, les visites effectuées dans les établissements industriels en Algérie révèlent de grands progrès dans la gestion des facteurs humains. Les actions décisives, à cet égard, ont été la formation par des entreprises des cadres et des techniciens, ainsi que la mise en place des organes de la gestion socialiste des entreprises à partir de 1972.

La SN.SEMPAC, par exemple, a créé l'Ecole Algérienne de Meunerie, à Blida, en 1966, qui forme chaque année 40 techniciens supérieurs et 170 à 200 ouvriers hautement qualifiés, et organise le recyclage permanent des cadres pour les moulins actuellement en fonctionnement. Grâce à cet effort important de formation, la SN.SEMPAC peut actuellement prendre en charge le démarrage de ses nouvelles unités sans assistance technique extérieure.

Dans la même société, la GSE (gestion socialiste des entreprises) installée en 1973, a donné une impulsion décisive à la prise en charge des problèmes sociaux des travailleurs : pour 103 unités de production, la SN.SEMPAC dispose de 60 centres médico-sociaux qui rayonnent sur plus de 200 000 personnes; de 70 coopératives de consommation; de 35 cantines pour les repas de midi et de nombreux centres de vacances, d'activités culturelles et sportives. Dans toutes les grandes entreprises industrielles du secteur public la GSE a organisé des activités identiques auxquelles s'ajoutent souvent le transport et parfois le logement des travailleurs. L'ensemble de ces fonctions sociales contribue à stabiliser la main d'œuvre et à l'intéresser aux problèmes de l'entreprise.

5) CONCLUSION SUR LE PASSE.

L'interprétation de ces diverses observations macro-économiques doit être éclairée par les conclusions principales de l'évaluation effectuée par les responsables algériens sous forme d'un bilan de dix années de développement économique et social. Ce bilan part d'un double constat, à la fois social et économique, relevant d'une part l'apparition de revendications et de tensions sociales alarmantes, et d'autre part de mauvais résultats économiques, notamment sur trois points : les retards et les surcoûts enregistrés au stade de la réalisation des investissements, la lenteur relative de la croissance de la production, particulièrement marquée dans l'agriculture, et l'alourdissement de la dette extérieure.

Sur le plan social, le bilan met en relief les difficultés auxquelles se heurte la population active, en particulier dans les villes : insuffisance criante de logements et de moyens de transport, insuffisance de la couverture sanitaire, pénuries de certains biens de première nécessité.

Sur le plan économique, le bilan analyse les causes des difficultés en soulignant les points suivants :

- La déficience des capacités de réalisation par rapport aux objectifs d'investissement, et l'accaparement de ces capacités par certaines branches de l'industrie, au détriment des secteurs stratégiques pour le développement, notamment des infrastructures de transport - ports et voies ferrées - de télécommunication, de l'équipement hydraulique et de l'agriculture.

- Les déficiences du système d'éducation formation, et en particulier l'inexistence d'un enseignement technique capable de former des ouvriers qualifiés.

- Certaines caractéristiques structurelles du développement économique de l'Algérie, qui se traduisent par un manque de souplesse dans l'allocation des ressources et une productivité du travail généralement faible. Relevons par exemple, parmi ces caractéristiques la priorité donnée aux grands complexes industriels à taux d'intégration interne très élevé, l'impossibilité de réaliser les investissements prévus dans le programme des petites et moyennes industries, l'aggravation des distorsions économiques entre certains pôles de développement côtiers et les régions intérieures du pays.

Ces deux derniers points sont particulièrement préoccupants : la concentration des investissements dans le nord du pays a accentué le déséquilibre économique entre le sud et les hauts plateaux d'une part, et la frange côtière d'autre part. De plus, la grande taille des projets réalisés a favorisé les villes et aggravé l'exode rural. Enfin, ces pôles industriels ont stérilisé des surfaces importantes de terres agricoles très productives qui constituent un facteur relativement rare pour l'économie du pays. Quant au programme des petites et moyennes industries du second plan quadriennal, qui visait à mieux diffuser l'impact de l'industrialisation et à donner plus de souplesse à l'outil industriel,

il n'a pu être exécuté par manque de capacités de réalisation et de techniciens qualifiés au niveau des wilayate, mais aussi parce que l'intérêt pour une certaine décentralisation des investissements et de la gestion de la production industrielle n'était pas suffisamment soutenu au niveau des responsables du secteur.

Il faut souligner aussi les difficultés systématiques rencontrées par les industries dépendant de l'agriculture pour leur approvisionnement en matières premières : les usines transformatrices des produits de la forêt (liège, bois), d'alfa et de paille pour le papier, de légumes et de fruits pour les conserves et les boissons, de tabac, de graines oléagineuses et bien sûr de céréales et de produits animaux, ont toutes subi le contrecoup du développement insuffisant de l'agriculture et n'ont pas pu organiser leurs relations avec leurs fournisseurs sur une base stable et efficace.

En définitive, le bilan effectué en 1978 et 1979 attribue l'apparition de ces problèmes et leur aggravation à deux facteurs principaux : d'une part l'emballlement de la politique d'exploration des hydrocarbures et de l'investissement industriel au-delà des capacités physiques d'accumulation du capital de l'économie algérienne; d'autre part l'insuffisance des moyens de planification et de maîtrise sociale du développement, qui n'a pas permis la correction en temps voulu de ces excès.

En conclusion de cette évaluation de la situation économique et sociale algérienne après dix années de développement, il faut toutefois rappeler que l'essentiel des objectifs définis en 1966 par la stratégie de développement ont été atteints ou sont en voie d'être atteints. La récupération par l'Etat des ressources nationales et l'amélioration considérable de la valorisation de leur production sur le marché international, la création d'un appareil industriel très diversifié, notamment dans les branches de l'industrie lourde inexistantes au départ telles que sidérurgie, métallurgie, mécanique, pétrochimie, la création massive d'emplois productifs dans toutes les branches industrielles sont des résultats remarquables, surtout dans le contexte économique international existant depuis 1973.

La capacité d'auto-évaluation et les décisions déjà prises pour corriger les déficiences et les déséquilibres du développement ainsi mises en lumière sont également des éléments très positifs de la situation économique et sociale de l'Algérie. L'ensemble de ces réalisations, notamment dans l'industrie, et de ces capacités de maîtriser l'avenir constituent une base solide pour le développement futur du pays.

II - LE PLAN QUINQUENNAL 1980-1984 : PRIORITÉ À LA SATISFACTION DES BESOINS SOCIAUX ET À L'EFFICACITÉ DE L'INDUSTRIE

Suite à l'évaluation de la situation économique et sociale effectuée durant la période 1978-79, le nouveau plan quinquennal 1980-84 ouvre une nouvelle étape de la stratégie de développement algérienne. Sans abandonner les finalités à long terme définies en 1966 - faire face aux besoins sociaux fondamentaux, développer l'intégration intersectorielle de l'économie, et garantir l'indépendance nationale - le nouveau plan vise à corriger les distorsions et les déséquilibres apparus au cours des années précédentes et à préparer les grandes actions de développement prévues pour la fin du siècle.

En faisant référence à la Charte Nationale, le plan quinquennal 1980-84 situe ses objectifs dans une perspective à long terme - l'horizon 1990 - orientée en priorité vers la couverture des besoins sociaux d'une population à la fois beaucoup plus nombreuse et d'un niveau de qualification et de développement culturel beaucoup plus élevé.

Le plan reconnaît qu'une telle entreprise ne peut réussir sans un élargissement très important de la production nationale, appuyé sur une meilleure intégration de toutes les activités économiques.

A court et moyen terme, une telle orientation exige - selon le plan - l'élimination des tensions sociales et la réduction des contraintes économiques actuelles. Pour y parvenir, il préconise deux lignes d'actions :

- l'organisation des programmes du plan en fonction des besoins sociaux prioritaires. Les programmes retenus sont l'urbanisation et les équipements collectifs, l'aménagement du territoire, et le développement du système d'éducation-formation;

- la mobilisation des moyens et la recherche de l'efficacité. Cette ligne d'action se concrétise dans les programmes suivants : développement des capacités nationales de conception et de réalisation; préparation plus poussée des projets d'investissement et simplification des procédures de décision; décentralisation de la gestion des unités de production; amélioration de la planification et de l'encadrement de l'économie.

1) PLACE DE L'INDUSTRIE.

En ce qui concerne l'industrie, le Plan constate que la gestion de ses capacités de production n'est pas suffisamment efficace, qu'elle est fortement concentrée dans le nord du pays, qu'elle dispose de peu de moyens de conception

et de réalisation et fait encore beaucoup appel à l'assistance technique extérieure.

Compte tenu du rôle central joué par l'industrie dans l'économie algérienne, le plan 1980-84 propose une réorganisation assez profonde du secteur pour le rendre capable d'atteindre les objectifs à court et à long terme qu'il s'est fixés.

A travers l'ensemble des actions que le Plan prévoit ainsi d'engager - et qui sont analysés plus loin - on voit se dessiner les fonctions spécifiques qui seront celles de l'industrie au cours de la période :

- en premier lieu, améliorer son efficacité, de manière à accroître rapidement sa production, et à faciliter ainsi le financement interne du développement;

- en second lieu, augmenter ses capacités de conception et de réalisation, pour achever rapidement les projets en cours et préparer les programmes futurs;

- troisièmement, orienter principalement l'accroissement de sa production pour soutenir le développement des secteurs prioritaires du Plan - infrastructures, logement, hydraulique, agriculture - et répondre aux besoins d'une consommation en augmentation rapide;

- enfin contribuer efficacement, en développant les petites et moyennes industries, à une meilleure répartition des activités économiques sur le territoire national.

Le rôle assigné par le plan à l'industrie reste donc essentiel, tant pour contribuer à augmenter la production intérieure brute au rythme requis par les besoins de la consommation que pour aider les secteurs prioritaires à résorber leur retard. Deux phases sont prévues pour la mise en œuvre du plan dans l'industrie : la première centrée sur l'achèvement des importants travaux en cours et la recherche d'une meilleure efficacité; la seconde consacrée à la réalisation de nouveaux projets répondant aux objectifs généraux du plan.

2) PRIORITÉ À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX EN COURS.

Ces objectifs se traduisent d'abord par un taux d'accumulation planifié moins élevé : la part relative de l'industrie est en baisse, puisqu'elle s'établit à 38,5 % de l'investissement planifié total, alors qu'elle atteignait 43,6 % pour le plan 1974-77. En fait, la baisse relative des investissements industriels prévue par le plan est plus forte, car au cours des années précédentes les dépenses d'investissement de l'industrie ont été beaucoup plus élevées que prévu : 60,7 % de l'accumulation totale en 1974-77, et 61,7 % en 1978. Si le taux d'investissement industriel prévu pour le nouveau plan se réalise effectivement, il s'agira donc d'un ralentissement important du rythme de développement atteint par ce secteur.

Ce freinage de l'investissement industriel reflète globalement l'objectif de rééquilibre économique assigné au plan 1980-84, au cours duquel il s'agit d'obtenir que les principaux secteurs en difficulté - agriculture, hydraulique, habitat, infrastructures - rejoignent le rythme de développement de l'industrie.

Cette décision de corriger les distorsions et les déséquilibres économiques et sociaux s'est d'abord manifestée au niveau des programmes d'investissement industriel hérités des plans antérieurs.

L'essentiel est évidemment l'arrêt du plan VALHYD, c'est-à-dire la suspension des investissements de transformation des hydrocarbures naturels avant exportation : l'usine de liquéfaction GNL 3 d'Arzew et la raffinerie de pétrole de Bejaïa, pour lesquelles les contrats de réalisation étaient déjà signés, sont abandonnées et les perspectives d'exportation du gaz naturel sont réorientées vers la filière des gazoducs et les consommateurs européens : l'entrée en service du gazoduc transméditerranéen vers l'Italie est prévue pour 1983. Par ailleurs, sont repoussés au-delà de la période 1980-84 de gros projets industriels non encore engagés : le projet de chantier naval, celui de fabrication intégrée de véhicules individuels, les projets de pétrochimie lourde.

A ces décisions stratégiques s'ajoutent quelques révisions de moindre importance : le réaménagement du complexe de corps gras de Beni Saf, dont ne sont conservées qu'une filière de fabrication de savon et une ligne de raffinage localisée à Maghnia; enfin l'abandon de deux projets d'usines de tabac. L'ensemble représente 17 milliards de DA, soit environ 20 % des programmes engagés à la fin de 1979.

Ces révisions et ces reports de programmes concrétisent l'objectif du plan de freiner l'investissement industriel. Ils expliquent également le poids relatif important des travaux en cours dans cet investissement : 56,7 % du total sans compter le secteur des hydrocarbures, 51,7 % avec lui.

Mais ils pèsent surtout très lourdement sur les dépenses d'investissement de certaines branches : 94,6 % pour les textiles, 82,1 % pour les IAA, 80 % pour la chimie légère, où de nombreux et importants projets ont été lancés depuis 1977.

3) LA RECHERCHE DE L'EFFICIENCE.

La première phase du nouveau plan se caractérise également dans le secteur industriel par un ensemble d'actions orientées vers la recherche d'une meilleure efficacité de l'appareil productif. Ces actions peuvent être regroupées en trois catégories principales :

a) Les « IVPE »

Relevons en premier lieu toute une série d'investissements complémentaires à réaliser dans les unités de production existantes et qualifiés d'investissements de valorisation du potentiel existant « (IVPE).

Ces investissements ont été individualisés dans la majorité des grands complexes industriels existants. Ils visent à augmenter leur efficacité technique et économique par des interventions limitées sur les goulots d'étranglement et l'équilibre général des filières de production : augmentation des capacités de stockage des approvisionnements, des semi-produits ou des produits finis ; modernisation ou accroissement de la capacité d'un atelier insuffisant par rapport aux autres éléments de la filière de production ; amélioration de la sécurité ou des conditions de travail ; investissement marginal pour fabriquer un produit supplémentaire, etc. Globalement, la part de ces investissements de valorisation par rapport à l'investissement industriel total atteint 2,3 % pour la branche des hydrocarbures et 9,5 % pour l'ensemble des autres branches. Elle est la plus forte pour la sidérurgie (18,3 % des investissements totaux) et les constructions mécaniques et électriques (16,7 %).

On peut rapprocher de cette catégorie d'actions les nouvelles formes que le plan compte donner à la politique d'intégration industrielle que la stratégie algérienne de développement s'est fixée comme objectif dès 1966 : l'expérience de la décennie 1967-77 a montré en effet que la recherche d'un taux d'intégration maximum interne pour chaque grand complexe industriel crée des rigidités de fonctionnement et pose des problèmes de gestion difficiles. Au cours du nouveau plan, on cherchera donc à réduire les gammes de produits des grandes unités de production, et à ne conserver au sein de ces unités que les stades les plus complexes des processus de fabrication : pour le reste des opérations industrielles, on organisera la sous-traitance au sein d'unités de production plus petites qui pourront plus facilement s'intégrer dans les plans de développement locaux et régionaux.

b) Les restructurations.

La seconde catégorie d'actions regroupe les opérations de restructuration des entreprises industrielles, et les aménagements des diverses procédures liées à leur fonctionnement : choix, financement et réalisation des investissements, organisation des approvisionnements – en particulier des importations – et de la distribution, décentralisation de la gestion de la production, et surtout planification de la production.

Les opérations de restructuration font l'objet d'études approfondies par des Comités ad hoc créés dans chaque Ministère où sont représentées les directions centrales, les directions des entreprises sous tutelle et les organisations des travailleurs. Un Comité National regroupant tous les Ministères et présidé par le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, a été mis en place par décret (décret 80-242 du 4 octobre 1980). C'est lui qui doit proposer au gouvernement les mesures de restructuration à prendre pour améliorer l'efficacité du secteur public industriel.

Le besoin de restructurer ce secteur a commencé à se faire sentir en 1975-76, du fait des difficultés de gestion rencontrées par les principales sociétés nationales : en 1979, le nombre des travailleurs employés par la

SONATRACH dépassait 80 000, ceux de la SNS et de la SONACOME 40 000, etc.

Les principes retenus pour préparer ces opérations de restructuration sont les suivants :

- Limiter la taille maximale des entreprises du secteur public à 30 000 personnes environ;
- spécialiser les entreprises dans une branche d'activité ou même, si possible, à un produit ou une gamme de produits;
- diversifier les entreprises au sein d'une même spécialisation, pour éliminer les situations de monopole, régionaliser leur zone d'action, décentraliser les responsabilités.

Il faut souligner que les principales entreprises du secteur public ont déjà pris, depuis un ou deux ans, certaines mesures de réorganisation interne qui préparent le terrain à des restructurations juridiques.

Quant aux réformes de procédures que le nouveau plan se propose de réaliser, elles concernent principalement les conditions de préparation et de réalisation des projets d'investissement et les méthodes de planification de la production, des approvisionnements et de la distribution.

Pour améliorer l'efficacité de la fonction d'accumulation le plan prévoit à la fois des réformes au stade des études et de la préparation des projets, au stade de la décision d'investir et au stade de la réalisation des projets.

Pour sa part, la réforme des méthodes de planification est organisée et mise en œuvre autour de deux lignes complémentaires : décentralisation et démocratisation d'une part, coordination et encadrement de l'économie d'autre part.

La première ligne prévoit une plus grande autonomie de gestion des opérateurs, le développement des relations contractuelles, l'éclatement des monopoles.

La seconde prévoit le renforcement des plans de production dans les entreprises, des plans communaux et de wilayate, un encadrement plus strict des opérateurs par la politique des prix, du crédit et de la fiscalité.

Par ailleurs, la place et le rôle du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire ont été sérieusement renforcés : c'est lui qui anime les nouvelles structures de coordination intersectorielle mises en place soit au niveau national - pour la restructuration du secteur public par exemple - soit au niveau local. C'est lui également qui doit contrôler en permanence les grands équilibres économiques par la nouvelle procédure des plans annuels de production des entreprises et des plans annuels d'exécution du plan quinquennal, qui auront désormais force de loi.

c) L'amélioration de la productivité du travail.

La troisième catégorie d'actions prévues au cours de la première phase d'application du nouveau plan concerne l'amélioration de la productivité du travail. Le plan prévoit d'atteindre cet objectif par plusieurs types d'actions.

- En premier lieu par le renforcement des capacités de formation des jeunes travailleurs. Une des graves déficiences de la période antérieure avait été de négliger le développement de l'enseignement technique : il est prévu de le renforcer pour prolonger la formation initiale au niveau technique et fournir aux entreprises une main d'œuvre disposant déjà de bases techniques solides. De même une place insuffisante avait été faite aux ouvriers qualifiés, dont dépendent largement l'efficacité des unités de production. Le plan prévoit donc le renforcement des capacités de formation et recyclage des entreprises par la création de centres de formation ouvrière encadrés par des techniciens provenant des unités de production existantes. Ainsi sera organisée la diffusion accélérée de l'expérience acquise par les cadres et les travailleurs qualifiés formés au cours des années précédentes.

- En second lieu le nouveau plan prévoit d'augmenter les incitations matérielles à l'accroissement de la productivité du travail à l'occasion de l'application du statut général du travailleur : la part des revenus liée aux résultats de la production, au niveau individuel et au niveau des collectifs de travail, passerait de 10 à 15 % actuellement à près de 40 %, sous forme de primes diverses. Dans le même but, seraient renforcées les interventions déjà largement mises en œuvre pour améliorer les conditions de transport et de logement des travailleurs.

- Le troisième type d'action prévu par le plan consiste à étendre la décentralisation de la gestion des entreprises et la participation des travailleurs à cette gestion en renforçant les organes de la gestion socialiste des entreprises (GSE). Les textes qui prévoient l'autonomie de gestion des unités de production ne sont pas encore pleinement appliqués, ni ceux qui permettent l'attribution à ces unités des autorisations globales d'importation (AGI), ce qui réduit les possibilités de participation effective des travailleurs à l'organisation de la production, des approvisionnements, de la distribution, etc.

4) LES NOUVEAUX PROJETS INDUSTRIELS.

Au cours de la seconde phase de mise en œuvre du nouveau plan dans le secteur industriel, l'achèvement des programmes en cours fera place à la réalisation de nouveaux projets, étudiés et préparés au cours de la phase précédente, en fonction des priorités du plan. Ces priorités conduisent à définir trois objectifs aux nouveaux projets du secteur industriel.

Il s'agit tout d'abord de répondre aux besoins de la consommation en produits de base : par l'augmentation de la production des biens alimentaires, en particulier corps gras et dérivés des céréales ; des produits de la branche des textiles, qui doit être renforcée au stade de la confection ; des produits de la chimie légère, notamment détergents, produits d'entretien, médicaments essentiels ; enfin des dérivés du bois et du papier : menuiserie générale, mobilier, emballages, etc.

- Le second objectif des nouveaux projets industriels est de favoriser au maximum le développement des secteurs prioritaires pour le nouveau plan : agriculture, hydraulique, et habitat. Trois branches industrielles sont particulièrement concernées par cet objectif : les industries chimiques et pétrochimiques, qui fabriquent des engrais et des produits phytosanitaires pour l'agriculture et des équipements en matière plastique - notamment des tuyaux - aussi bien pour l'agriculture que l'hydraulique et l'habitat ; ensuite les matériaux de construction et la sidérurgie, fournisseurs de biens intermédiaires pour la construction de logements, d'équipements collectifs et d'infrastructures, pour lesquels de gros projets seront lancés : plusieurs cimenteries, briqueteries, verreries, et un nouveau centre sidérurgique à Jijel, orienté vers les produits longs ; enfin la branche des constructions mécaniques et électriques, pourvoyeuse de machines et d'équipements pour l'agriculture, l'hydraulique et les travaux publics, et de produits divers de quincaillerie pour la construction et l'habitat.

- Le troisième objectif assigné par le nouveau plan à l'industrie est d'améliorer son intégration intra-sectorielle et de contribuer de façon plus cohérente au processus global du développement économique et social, tant au niveau national qu'à l'échelon local et régional. Cet objectif doit être poursuivi par plusieurs types d'actions : par la création d'unités de production fournissant des matières premières ou des biens intermédiaires importés, tels que les produits sodiques, pigments et colorants ; également par la valorisation de produits nationaux, dans le cas d'usines de fibres synthétiques utilisant des dérivés de la pétrochimie ; de même par la création d'unités de maintenance et de fabrication de pièces détachées, susceptibles de diminuer la dépendance de l'industrie algérienne dans ce domaine ; enfin par la relance du programme de petites et moyennes entreprises locales et régionales, bien intégré dans les plans de développement des communes et des wilayate.

La volonté de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire cohérente est un des aspects originaux du plan 1980-84, et l'industrie est directement concernée par cet objectif : la localisation de nouveaux projets, de taille plus réduite, devra en effet être intégrée à la conception des nouveaux schémas d'urbanisation et d'infrastructures économiques, et fournir la base productive principale pour le développement des régions intérieures, notamment des hauts plateaux. La réalisation de ces travaux d'infrastructure, comme celle de la rocade sud pour les transports par voie ferrée, ou celle des grandes voies routières pénétrantes nord-sud, ainsi que la croissance rapide de la construction de logements et d'équipements collectifs fourniront des débouchés considérables aux branches industrielles concernées : sidérurgie, constructions mécaniques, matériaux de construction notamment.

- Enfin, il faut noter que le nouveau plan, tout en prévoyant une extension du capital privé en priorité dans les secteurs du BTP, du commerce et des services, compte aussi sur sa participation au développement de l'industrie, en fonction des critères suivants : investissement en aval des grands complexes du secteur public, sans qu'il puisse occuper des positions de

monopole, et principalement dans des activités susceptibles de créer de nombreux emplois peu qualifiés.

III - ÉVALUATION DES PERSPECTIVES DE RÉALISATION DU PLAN 1980-84 DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

1) LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT.

Globalement, on peut estimer que les objectifs du nouveau plan peuvent être plus facilement atteints dans le secteur industriel que dans d'autres secteurs tels que l'habitat, l'hydraulique ou l'agriculture. En effet, ces objectifs sont principalement de freiner les investissements du secteur, en les réorientant conformément aux priorités du plan, et d'améliorer son efficience et sa productivité par des réformes de structures et de procédures.

En ce qui concerne les investissements, la renonciation au plan VALHYD et le report de certains grands projets sont des décisions stratégiques majeures qui vont contribuer de façon décisive à leur diminution relative. De même, la nouvelle politique de conservation des ressources naturelles adoptée par le plan quinquennal aidera à ce freinage.

Toutefois, il faut souligner que l'accroissement parallèle des investissements dans les secteurs prioritaires, et notamment l'habitat, l'hydraulique et les infrastructures, se heurtera, de son côté, à de grosses difficultés, du fait, en particulier, de l'insuffisance des capacités de réalisation. Si les objectifs du plan dans ces secteurs prioritaires ne sont pas atteints, on risque de voir l'investissement global diminuer trop fortement, et la prépondérance excessive de l'industrie se retrouver dans un contexte global de crise de l'accumulation.

Pour atteindre les objectifs du plan quinquennal dans les secteurs prioritaires, il est donc indispensable d'encadrer plus fortement tous les facteurs concernés par la fonction d'investissement : non seulement pour renforcer les capacités de réalisation, mais pour lever tous les goulots d'étranglement inutiles - financiers, procéduriers, réglementaires - qui ralentissent leur croissance, et mettre une partie des moyens du secteur industriel au service de cet objectif.

2) LES OBJECTIFS DE PRODUCTION ET D'EMPLOI.

Cependant, c'est surtout l'évolution de la production, notamment industrielle, qui déterminera la réussite ou l'échec du plan 1980-1984. L'objectif initial fixé à la production industrielle est un taux moyen de croissance de la valeur ajoutée de 12,3 % par an, dont 12 % pour la sidérurgie, les constructions

mécaniques et électriques. Plusieurs facteurs vont déterminer les performances réelles de l'industrie au cours du plan.

- Le *trend* moyen de la croissance industrielle s'établit à 11,2 % par an sur la période 1967-1979 (10,8 % pour les industries manufacturières). Il faut donc prendre ce taux comme base de toute estimation pour l'avenir immédiat.

- On note depuis 1977 une accélération très nette des taux annuels de croissance de la valeur ajoutée industrielle : 18,1 % en 1978-1979, 13,2 % attendus pour 1979-1981. Ces résultats sont dus à la mise en production de nombreux projets du premier et du second plan quadriennal : c'est le cas dans la sidérurgie, les constructions mécaniques et électriques, les IAA, les textiles ; d'autres projets ne sont pas encore stabilisés et augmentent aussi rapidement leur production, par exemple certaines cimenteries. En principe, l'achèvement des nombreux projets en cours pris en charge par le plan en 1980 doit prolonger cet effet accélérateur au moins jusqu'en 1983. A la fin du plan, il devrait diminuer et s'atténuer fortement au-delà puisque les investissements industriels auront fortement baissé entre temps.

- Un autre facteur d'accélération qui joue depuis quelques années un rôle que l'on peut observer dans certains unités de production est l'accumulation d'une expérience industrielle et la meilleure organisation des collectifs de travail ainsi que l'effet des efforts importants de formation des cadres.

- Enfin pour l'avenir, il faut compter avec l'effet des réformes mises en œuvre par le plan pour améliorer l'efficacité de l'industrie : restructuration, décentralisation ; simplification des procédures ; meilleure planification, etc.

A moyen et long terme, ces deux derniers facteurs sont les plus importants pour assurer une croissance régulière et soutenue de la production. A cela devrait s'ajouter l'effet des mesures prises pour améliorer les infrastructures, développer les échanges inter et intra-sectoriels, etc.

A court terme, cependant, l'impact des réformes et des investissements entrepris par le plan pour augmenter l'efficacité et la productivité industrielles sera probablement faible. Leurs effets ne se feront vraiment sentir qu'à la fin de la période et surtout au cours du plan suivant.

Compte tenu de la situation actuelle - au cours de la deuxième année d'exécution du plan - il nous semble, cependant, que seuls des événements inattendus, ou une mise en œuvre maladroite des réformes décidées par le plan pourraient freiner ou bloquer l'activité des entreprises industrielles.

Tel n'est pas le cas actuellement. C'est pourquoi nous pensons que les facteurs d'accélération continueront d'exercer leurs effets pendant la durée du plan et que le taux de croissance moyen annuel de l'industrie devrait être plus proche de 14 % que de 12 %.

Les mêmes observations peuvent être faites en matière d'emploi. Le nouveau plan prévoit que l'industrie - en y comprenant les hydrocarbures - créera 185 000 emplois pendant la période quinquennale, soit 37 000 par an en moyenne. Or ce rythme moyen est atteint dans l'industrie depuis 1974. Sans doute l'investissement industriel va-t-il fortement baisser pendant le nouveau

plan. Mais d'importants projets sont en cours d'achèvement et vont créer de nombreux emplois productifs. D'autre part, les branches des matériaux de construction, des textiles et des IAA, ainsi que le programme de petites et moyennes industries, doivent se développer rapidement, et sont fortement créatrices d'emplois. On peut donc penser que l'évolution de l'emploi industriel sera plus rapide, en moyenne, que celle prévue par le plan.

3) LES DIFFICULTÉS PRINCIPALES.

Les difficultés principales pour la réalisation du plan quinquennal dans le secteur industriel se présenteront sans doute dans deux domaines : celui des réformes de structure destinées à améliorer la gestion des unités de production, et celui des investissements locaux et régionaux.

La restructuration des entreprises est certainement indispensable, mais c'est une opération complexe et risquée. Complexe parce qu'il n'existe pas de recette universelle pour la réaliser : la taille optimale d'une entreprise varie énormément selon ses activités, son environnement institutionnel, technique et économique, son âge et les caractéristiques de son personnel. Risquée parce qu'une restructuration mal engagée peut perturber les fonctions de production ou d'investissement d'une entreprise et faire baisser sa productivité au lieu de l'améliorer.

Trois problèmes importants doivent être soulignés parmi ceux qui sont actuellement à l'étude : le premier consiste à conserver, sans alourdir les procédures bureaucratiques, le rôle de coordination à l'échelle de chaque branche industrielle que jouent actuellement les sociétés nationales, notamment celles qui exercent un monopole d'importation. Le second est de définir, cas par cas, les formes juridiques et économiques de restructuration les mieux adaptées aux besoins : filialisation, création de holdings, séparation complète, etc. Le troisième problème est de déterminer les modalités d'intervention de tous les acteurs sociaux impliqués dans ce processus de restructuration, et notamment les collectivités locales et les organes de la gestion socialiste des entreprises.

La concertation entre tous les intéressés, au sein des comités sectoriels de restructuration, est en effet une bonne méthode pour préparer ces opérations. Au delà des objectifs initiaux, il est d'ailleurs souhaitable que ce système d'évaluation et de réaménagement des structures de production fonctionne en permanence, sous la responsabilité du Ministère de la Planification, puisqu'en Algérie, les formes du marché ne peuvent assumer cette fonction.

En ce qui concerne le programme des petites et moyennes industries il est probable que les difficultés responsables de son blocage au cours la période antérieure continueront à se manifester pendant quelque temps. D'une part, en effet, il n'est pas certain que la volonté politique de décentralisation et de développement local qui peut seule surmonter ces difficultés soit partagée par tous les responsables de l'économie, des finances et de l'industrie elle-même.

D'autre part les capacités de réalisation capables de mettre en œuvre ces investissements font défaut dans la plupart des régions. C'est un véritable programme spécial d'urgence qui serait nécessaire pour créer ces capacités locales au cours des premières années du plan et atteindre avant 1984 des résultats substantiels dans ce domaine.

Au niveau des importations, le plan ne permettra pas de commencer à réduire la dépendance de l'Algérie à l'égard des industries d'équipement extérieures, puisque les investissements sont plutôt orientés vers les filières de production de produits intermédiaires que vers la production de machines et de pièces détachées

CONCLUSION : L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE

Pour l'industrie algérienne, le plan 1980-1984 est donc principalement un effort considérable de réorganisation, destiné à améliorer son efficience, au stade de l'investissement comme au stade de la production. Indirectement, la priorité que le plan donne aux investissements pour les infrastructures, le logement, l'hydraulique et l'aménagement du territoire, devrait également réduire les difficultés que rencontre depuis quelques années le développement de l'industrie. Quelles sont les perspectives d'avenir de cette industrie ?

Dans une première période, qui pourrait s'étendre sur une dizaine d'années, l'industrie algérienne peut continuer à se développer exclusivement sur la base des besoins intérieurs du pays, en exportant des hydrocarbures pour importer les équipements qu'elle ne peut encore fabriquer : l'augmentation rapide de la population et de ses besoins vont entraîner une demande de produits industriels qui ne sera pas saturée avant longtemps.

Mais à plus long terme, l'industrie algérienne devra participer à la division internationale du travail en échangeant autre chose que des hydrocarbures ou des produits primaires. Elle devra donc se spécialiser dans certaines fabrications, soit de biens d'équipement, soit de biens de consommation.

De telles spécialisations pour l'échange international ne peuvent s'improviser. Elles doivent s'appuyer sur une solide recherche technologique et sur une longue expérience, et l'Algérie a donc intérêt à les préparer dès maintenant.

Ces choix doivent évidemment s'appuyer sur les principales orientations du développement économique et social du pays, afin de profiter au maximum de son expérience nationale pour déterminer ses spécialisations internationales. Les équipements courants dans des secteurs comme ceux de l'énergie, de l'hydraulique en zone aride, du bâtiment et des travaux publics, des biens de consommation provenant de filières industrielles complètement intégrées, notamment de la pétrochimie et des constructions mécaniques, pourraient devenir de tels domaines spécialisés.

Quoi qu'il en soit, ces exportations de biens industriels ne peuvent s'envisager avec profit pour l'économie algérienne que si elles s'appuient sur une productivité du travail élevée, c'est-à-dire sur des ouvriers, des techniciens et des cadres hautement qualifiés. L'avenir de l'industrie doit donc être préparé dès aujourd'hui par le renforcement du système d'éducation-formation et des capacités de recherche appliquée et d'expérimentation dans les secteurs d'activité concernés.

Mais la difficulté principale à résoudre est de définir les conditions dans lesquelles l'économie algérienne, et particulièrement ses branches industrielles, pourront à l'avenir faire évoluer le schéma actuel de leur intégration à la division internationale du travail. Une économie orientée vers la construction du socialisme pourra-t-elle développer cette intégration dans le cadre des mécanismes du marché capitaliste mondial, lorsqu'elle voudra exporter des biens manufacturés et non plus seulement des hydrocarbures ?

L'Algérie sera-t-elle alors contrainte de bouleverser l'orientation actuelle de ses échanges extérieurs pour s'associer à la communauté économique des pays socialistes ? Où trouvera-t-elle, avec ses partenaires traditionnels, des formules nouvelles de coopération permettant non seulement d'éliminer les effets pervers des mécanismes du marché, mais aussi d'étendre la maîtrise planifiée de l'organisation, de la production et des échanges, de l'échelle nationale à l'échelle internationale ?

C'est dire que l'avenir de l'industrie et de l'économie algériennes ne dépendent pas seulement de l'évolution des équilibres économiques, sociaux et politiques intérieurs, mais aussi de l'évolution de ces mêmes équilibres dans l'espace international.

Marc OLLIVIER *

* Chercheur du CNRS au Centre de Recherche en Informatique appliquée aux Sciences Sociales de l'Institut de Recherche économique et de Planification (CRISS-IREP) de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble.

ANNEXES

TABLEAU I
Produit Intérieur Brut par secteur (DA constants 1974)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Agriculture	2 986,7	3 219,9	3 363,6	3 374,8	3 108,4	3 419,7	4 254,9	3 881,6	3 600,2	4046,6	4 130,7	4 425,8
Hydrocarbures	14 921,2	15 991,5	11 806,2	18 548,3	19 318,0	18 418,2	17 300,0	18 860,0	19 638,3	21 187,9	21 658,1	18 863,5
Mines et carrières	190,7	215,8	266,0	278,7	275,0	372,8	316,6	298,8	334,4	294,9	368,7	422,2
Industries manufacturières	3 272,6	3 873,9	3 813,9	4 385,6	5 036,4	5 202,8	5 265,6	6 503,2	6 963,9	7 961,6	10 084,7	11 236,1
Électricité, Gaz, Eau	277,7	346,7	408,5	460,4	507,3	603,8	675,2	867,6	1 031,0	1 215,3	1 478,2	1 641,1
BTP	2 375,6	2 600,9	3 058,0	3 945,1	4 129,1	5 406,7	6 532,4	7 283,3	8 420,0	9 998,8	11 544,5	12 388,0
Sous total Industrie	21 037,8	23 028,9	19 352,6	27 618,3	29 265,8	30 004,3	30 089,8	33 812,9	36 387,6	40 658,4	45 134,2	44 550,9
Services	8 280,1	9 066,1	9 616,7	10 167,8	10 645,0	10 418,5	10 845,0	12 183,0	13 030,0	14 807,3	16 127,9	17 593,1
Valeur Ajoutée (1)	32 304,5	35 314,9	32 332,9	41 160,9	43 019,2	43 842,5	45 189,7	49 877,5	53 017,8	59 512,4	65 392,8	66 569,8
Droits de douane à l'importation	2 224,6	2 814,7	2 191,1	2 792,8	2 720,0	3 749,6	3 823,0	3 570,0	4 740,0	5 737,7	3 629,6	3 854,3
Production Intérieure Brute	34 529,1	38 129,6	34 524,0	43 953,7	45 739,2	47 592,1	49 012,7	53 447,5	57 757,8	65 250,1	69 022,4	70 424,1
Administrations publiques	4 106,2	4 259,1	4 513,2	5 007,0	4 862,9	4 841,3	5 217,8	5 605,4	5 986,4	6 266,4	6 741,9	7 718,2
Produit Intérieur Brut	38 635,4	42 388,6	39 037,1	48 960,7	50 602,0	52 433,4	54 230,5	59 052,9	63 744,1	71 516,4	75 764,3	78 142,3

Source : Ministère de la Planification.

(1) Non compris les services gouvernementaux.

TABLEAU 2
Évolution de la structure des comptes nationaux

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
1. Consommation	49,2	49,4	57,4	53,3	52,0	55,4	59,4	60,6	61,1	59,6	61,6	68,3
2. Formation brute de capital	20,6	24,3	26,2	24,3	27,8	33,8	38,9	40,4	43,3	44,6	38,5	40,9
3. Épargne intérieure	50,8	50,6	42,6	46,7	48,0	44,6	40,6	39,4	38,9	40,4	38,4	31,7
4. Importations	24,6	25,3	25,4	23,6	28,7	37,3	41,6	37,0	41,5	39,6	33,0	37,9
5. Exportations	52,3	49,5	39,8	44,0	45,0	38,4	37,2	35,3	34,4	32,2	31,6	26,9
6. Déficit de ressources (1)	-27,7	-24,2	-14,4	-20,4	-16,3	-1,0	4,4	1,7	7,0	7,3	1,4	11,1

Source : Ministère de la Planification.

(1) Différence entre les importations et les exportations.

TABLEAU 3

Évolution de la valeur ajoutée industrielle par branche de 1967 à 1978 (10⁶ DA constante 1978)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Hydrocarbures.....	16 807	18 123	13 017	19 874	21 181	19 947	18 871	20 833	22 532	24 472	25 019	22 517
Eau-Énergie.....	275	347	411	469	515	623	764	975	1 157	1 266	1 540	1 710
Mines.....	214	239	295	310	284	339	295	301	315	316	395	452
ISMME.....	1 017	1 477	1 069	1 397	1 594	1 581	1 920	1 953	2 097	2 620	4 092	4 548
Mat. de constr.....	306	359	386	468	346	425	511	688	800	1 150	1 402	1 656
IAA.....	1 647	1 774	1 952	2 277	2 580	2 712	2 969	3 035	2 962	2 797	2 653	2 926
Textiles, cuirs.....	1 131	1 207	1 263	1 372	1 706	1 768	1 502	1 747	1 739	2 293	2 653	2 926
Chimie, bois, divers.....	903	1 021	1 085	1 101	1 342	1 438	1 512	1 820	1 946	1 745	1 900	2 060
Sous total ind. manufacturières.....	5 004	5 838	5 755	6 615	7 924	7 568	8 414	9 243	9 544	10 605	13 434	14 958
BTP.....	3 953	3 972	4 156	4 460	4 762	5 632	6 000	6 277	7 664	9 184	15 448	16 571
TP pétroliers.....	2 092	2 865	2 307	3 317	2 375	2 141	2 802	3 702	3 973	4 190		
Total.....	28 345	31 384	25 941	35 045	36 685	36 606	37 146	41 331	45 185	50 033	55 836	56 208
Total hors BTP.....	22 300	24 547	19 478	27 268	29 548	28 833	28 344	31 352	33 548	36 659	40 388	39 637
Total industrie hors BTP et hors hydroc.....	5 493	6 424	6 461	7 394	8 367	8 886	9 473	10 519	11 016	12 187	15 369	17 120

Source : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

(1) Les déflateurs spécifiques de chaque branche des industries manufacturières n'ont pu être obtenus à partir de 1979. C'est le déflateur global pour ces industries qui a été appliqué à chaque branche (voir tableau 2.5).

(2) Estimations du Ministère de la Planification.

(3) Prévisions du Ministère de la Planification.

TABLEAU 4
Évolution de l'Emploi Salarié (1 000 emplois)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1979/67
Mines et carrières	12,5	14,8	17,2	15,5	15,5	15,5	16,8	19,0	19,7	20,6	22,6	24,2	1,87
Hydrocarbures	10,2	16,2	16,6	22,1	31,7	39,7	48,6	59,6	73,9	82,3	85,8	92,4	11,75
IAA	27,3	28,0	28,1	31,3	30,6	32,6	37,2	41,6	43,8	46,0	56,5	64,2	2,80
Textiles	24,3	26,2	29,0	28,1	29,4	29,5	31,4	33,2	33,7	35,5	50,0		6,49
Cuir	5,6	5,8	5,9	7,2	5,7	6,3	6,8	7,1	7,4	8,3	9,6	71,8	1,32
Chimie	7,5	7,4	8,3	8,5	7,6	8,6	12,4	13,9	14,7	15,2	25,1	32,8	3,98
Mat. de cons.	8,8	8,4	12,7	12,9	15,4	15,9	19,6	21,7	22,9	24,1	28,0	27,7	3,73
Sidérurgie	6,3	9,0	9,4	12,3	15,1	19,9	22,4	26,4					
Ind. méd. et élec.	19,0	22,6	22,4	24,0	35,5	39,7	44,7	49,9	82,7	85,5	92,0	97,0	4,79
Bois, papier, div.	17,1	16,5	16,2	16,9	17,3	21,6	24,9	27,5	30,6	32,6	34,1	36,0	2,29
Électricité	6,1	6,3	6,5	6,5	7,6	8,2	9,1	10,7	16,6	18,5	21,5	24,5	3,71
BTP (1)	190,0	216,7	250,6	203,4	364,0	398,5	402,0	430,0	-
Total	401,4	454,2	524,5	514,0	710,0	767,1	827,2	900,6	
Total hors BTP	144,7	161,2	172,3	185,3	211,4	237,5	273,9	310,6	346,0	368,6	425,32	470,6	3,93
Total hors BTP et Hydroc. ...	134,5	145,0	155,7	163,2	179,7	197,8	225,3	251,0	272,1	286,3	339,4	378,2	3,36

Source : Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Statistiques 1967-78.

(1) La série statistique utilisée pour le BTP commence seulement en 1973.

TABLEAU 5

Production des quelques biens industriels des industries lourdes (1)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Minerais de fer (milliers tonnes)	2 970				3 184	3 987	3 188	2 788	3 200	3 050	2 864	3 610
Cuivre, plomb, concentré zinc (milliers tonnes)					32	25	30	19	9	12	11	18
Phosphates (milliers tonnes)	420				603	802	669	742	1 300	1 124	1 089	1 339
Électricité (milliers Kwh)	1 420				2 374	2 624	3 136	3 720	4 340	4 364	4 917	6 370
Fonte	180				361	295	402	412	390	280	496	820
Acier					132	132	210	343	425	241	453	493
Laminés					156	128	175	283	334	...	371	461
Structure métallique					19	20	31	26	54
Chaudières (tonnes)	7 000				8 976	5 582	5 136	4 839
Valves (tonnes)							350	1 100	3 172	...	3 848	3 404
Citernes (unités)						951	2 552	2 030	2 236
Plastiques (tonnes)					1 779	2 084	3 829	4 085	4 700	22 300	25 100	...
Motocycles (unités)						1 166	5 701	9 059	18 640	23 170
Cycles (unités)						189	5 502	8 050	10 180	14 380
Moteurs diesel (unités)							2 929	3 252	3 481	4 469	6 225	9 368
Camions (unités)					5 900	5 950	6 100	3 490	2 780	5 993	6 151	6 452
Autobus (unités)					303	293	145	150	180	441	464	648
Tracteurs (unités)						665	1 573	1 834	2 780	3 507	4 865	5 400
Batteries auto (milliers unités)						53	153	177	195	235	286	...
Piles (millions unités)						11	24	24	25	40

Source : Ministère de l'Industrie Lourde.

(1) En Algérie, le Ministère de l'Industrie Lourde couvre les branches sidérurgie, métallurgie, constructions mécaniques et électriques, énergie et mines.

TABLEAU 6

Production de quelques biens industriels des industries légères (1)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Ciment (milliers tonnes).....	920				1 007	902	954	1 329	1 777	2 690	3 749	4 156
Briques et tuiles (milliers tonnes)					429	458	541	604	791	1 017	969	1 111
Céramique revêtement (milliers mètres carrés).....					500	488	433	971	1 750	2 101	2 305	2 150
Céramique sanitaire (milliers P).....					n.d	n.d	195	330	510	598	998	1 016
Peintures (milliers tonnes).....	13				27	22	36	44	49	57	66	79
Détergents (milliers tonnes).....	16				21	19	19	21	23	26	30	34
Verre (milliers tonnes).....	13				14	12	10	16	29	37	37	37
Savon (milliers tonnes).....					35	39	52	42	55	65	74	71
Filés coton (milliers tonnes).....	9				11	12	13	14	13	17	19	24
Textiles écrus + finis (milliers mètres).....					38	39	43	90	86	95	103	121
Couvertures (milliers unités).....					n.d	947	6 500	1 044	779	857	1 019	929
Chaussures (milliers paires).....					633	1 127	1 755	1 357	1 574	10 200	11 463	13 268
Cuir (milliers P carrés).....					6 433	10 558	10 970	13 724	12 000	34 242	36 213	38 352
Farine et semoule (milliers tonnes).....	810				1 200	1 376	1 385	1 490	1 520	1 483	1 406	1 564
Sucre (milliers tonnes).....	10				68	78	77	146	135	128	118	162
Jus de fruits (tonnes).....					7 407	9 144	7 968	13 245	13 293	16 637	8 514	13 616
Conserves fruits et légumes (tonnes).....	9 000				n.d	5 355	5 635	4 393	8 133	10 227	13 029	14 411
Huiles raffinées (milliers tonnes).....	69				103	118	147	152	187	198	203	223
Margarine et graisses vég. (tonnes).....					3 815	4 581	6 654	8 441	10 575	10 968	12 898	13 391
Eau minérale (milliers H1).....					354	464	637	696	802	826	863	950
Tabac (milliers tonnes).....					12	13	15	17	16	20	21	23
Papier imprimerie (milliers tonnes).....					19	17	18	26	46	24	27	26
Papier emballage (milliers tonnes).....					11	12	16	27	33	34	36	44
Céramique vaisselle (tonnes).....					1 480	846	1 317	1 551	3 101	13 003	2 396	2 428
Panneaux de bois (milliers mètres cubes).....					14	25	34	31	29	33	34	54

Source : Ministère des Industries Légères.

(1) En Algérie, le Ministère des Industries Légères couvre les branches IAA, textiles & cuirs, chimie légère, bois, papiers et divers, ainsi que matériaux de construction.